Aide à la réflexion : Facteurs de vulnérabilité et de protection d'un RADCC

Le but de cet outil est d'assister les intervenant·es dans le processus de réflexion pour bien identifier un retour à domicile complexe et compromis (RADCC). Lors d'un repérage d'un RADCC, merci de bien indiquer dans Octopus les bloqueurs anticipés du RAD ainsi que les facteurs de vulnérabilité compromettant le RAD et les facteurs de protection sur lesquels miser.

Facteurs	Facteurs de vulnérabilité	Facteurs de protection
Milieux de vie	☒ Usager·ère résidant seul·e ☒ Absence de réseau de soutien social ☒ Épuisement de la personne proche aidante (PPA) ☒ Situation de maltraitance ☒ Bail résilié abruptement/enjeux financiers pour paiement de loyer ☒ Préoccupations de la PPA face à la sécurité à domicile de l'usager·ère	★ Présence d'un réseau de soutien social adéquat et suffisant ★ Usager·ère résidant avec une PPA ★ Répit en place ou en démarche ★ Usager·ère résidant en CHSLD, MDA MA ou un milieu de vie répondant à ses besoins actuels
Utilisation des services et des ressources	☒ Refus d'utiliser les services du CISSSMO ou des ressources communautaires par l'usager·ère/PPA ☒ Indisponibilité du soutien nécessaire (CES, intervenant·es) au moment opportun ☒ Ressources communautaires insuffisantes pour répondre aux besoins ou critères d'admissibilité ne correspondant pas à l'usager·ère ☒ Dépassement de l'offre de service RPA, RI, RTF ☒ Non-observance aux soins	★ Disponibilité du soutien nécessaire au moment opportun (garde téléphonique, autres) ★ Acceptation des ressources communautaires ★ Ressources communautaires connues, suffisantes ET disponibles ★ Services de soutien à domicile en place
État cognitif	☒ Difficultés cognitives affectant les capacités fonctionnelles ☒ Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD)	★ Usager·ère résidant en CHSLD, MDA MA ou un milieu de vie répondant à ses besoins actuels (environnement sécurisé) ★ Moyens compensatoires mis en place dans le milieu de vie actuel ★ Présence d'un réseau de soutien social adéquat et suffisant ★ État cognitif permettant le maintien de l'état fonctionnel

ANNEXE II – Aide à la réflexion : Facteurs de vulnérabilité et de protection d'un RADCC

Facteurs	Facteurs de vulnérabilité	Facteurs de protection
Autonomie	☒ Incapacités aux AVQ-AVD et/ou non-compensées ☒ Difficultés aux déplacements ou aux transferts ☒ Chute(s) dans la dernière année ☒ Mauvaise gestion de la médication ☒ Préoccupations de l'usager·ère face à sa sécurité à domicile	★ AVQ-AVD comblées ou compensées ★ Déplacements et transferts sécuritaires ★ Présence et utilisation adéquate d'un système d'alerte médicale (*Lifeline,* tapis sonore, etc.) ★ Utilisation adéquate et sécuritaire de l'équipement/ aide technique ★ Bonne compréhension et prise adéquate de la médication
Alimentation	☒ Nutrition entérale nouvellement débutée ☒ Dysphagie nouvellement diagnostiquée ou nouvelles recommandations en lien avec dysphagie existante ☒ Milieu de vie ne pouvant mettre en place le plan de traitement (la diète, la texture ou la consistance des liquides recommandées)	★ Problème nutritionnel connu et suivi en nutrition ★ Dysphagie connue et techniques compensatoires respectées ★ Milieu pouvant mettre en place le plan de traitement (diètes, textures et consistances des liquides)
Maladies chroniques	☒ Incapacité d'autogestion des symptômes (ex. mauvaise gestion de l'O_2, diabète non-contrôlé, etc.)	★ Capacité d'autogestion des symptômes

Définitions	
Facteurs de vulnérabilité[1]	• Facteurs qui **favorisent ou qui participent à aggraver des conditions déjà défavorables ou des comportements indésirables.**
Facteurs de protection[2]	• Facteurs ayant un **impact positif dans la vie des individus** (des compétences, des forces, des ressources, etc.) aidant à : ○ Prévenir des conditions de santé indésirables ○ Éviter l'aggravation de situations déjà présentes ○ Améliorer les capacités de s'adapter à une nouvelle réalité
Retour à domicile complexe et compromis	• Le retour à domicile est jugé complexe et compromis (RADCC) lorsque les intervenant·es identifient que la situation de l'usager·ère comporte des **facteurs de vulnérabilité non compensés par des facteurs de protection.** L'analyse de ces facteurs et le jugement clinique des intervenant·es permettent donc de déterminer que le retour à domicile sera difficile à actualiser et que l'usager·ère risque de prolonger son séjour en milieu hospitalier alors que son état ne requiert plus le plateau technique hospitalier.

[1] Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. 2020. Les facteurs de protection et de risques expliqués. Les facteurs de protection et de risque expliqués | Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

[2] Idem

ANNEXE II – Aide à la réflexion : Facteurs de vulnérabilité et de protection d'un RADCC

<u>Canevas pour le commentaire accompagnant l'identification d'un RADCC dans Octopus</u> :

Consentement de la personne à l'implication du SAD et l'autorisation au partage d'informations.

Milieu de vie : Domicile, RPA, RI/RTF, CHSLD/MDA MA.

Diagnostic d'admission à l'hôpital : SVP préciser les diagnostics ou motifs d'admission.

Informations sur le contact avec le CSLC : Date du message laissé à l'intervenant·e-pivot, date de discussion clinique avec l'intervenant·e-pivot ou date d'envoi de la DSIE.

Bloqueurs anticipés du RAD : Description des facteurs de vulnérabilité vs facteurs de protection.